



Chambre pour étudiant

SAINT LOUIS

43 rue Auvray

72000 LE MANS

☎ 02.43.24.99.23 📠 02.43.24.70.98

📧 comptastlouis72@gmail.com

DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2026-2027



DEMARCHE A SUIVRE

Collège Saint Louis
43 rue Auvray
72000 LE MANS

- 1- Déposer ou envoyer les pièces suivantes
- la demande d'inscription
 - 1 photo d'identité
 - copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité)
 - justificatif du statut étudiant (carte, demande d'inscription...)
 - * *tout autre document pouvant être utile pour la demande d'inscription*

- 2- Après réception de votre demande,
le chef d'établissement vous donnera un rendez-vous pour un
entretien ou vous adressera un courrier si votre dossier reste en
attente ;

Après l'entretien avec le chef d'établissement, vous recevrez un courrier
ou mail vous indiquant le statut de votre dossier. **L'inscription ne
deviendra définitive qu'après accord favorable du chef d'établissement et
retour du dossier complet sous 15 jours.**

L'ETUDIANT

ETAT CIVIL		PHOTO
Nom		
Prénom	<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille	
2 ^{ème} Prénom		
NAISSANCE		
Date		
Commune		
Nationalité	Département :	
N° de Sécurité Sociale		

Partie réservée à l'administration

Dossier retiré : Internet Téléphone Accueil

Dossier déposé le :

RDV leà

Complet le :

SITUATION FAMILIALE

↳ Situation de Famille : Célibataire Mariés Vie Maritale Pacsés Veuf(ve)
 Séparés Divorcés

↳ Nombre d'enfants à charge :

↳ Adresse principale de l'étudiant :

Adresse	
CP/Ville	
Tél Domicile	
Tél Portable	
Mail pour les correspondances	
Employeur	
Tél Travail	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Autres informations :

Date et Signature

Nous acceptons que les informations portées sur ce dossier soient utilisées pour le fichier informatique de l'établissement (conformément à la législation en vigueur : CNIL n°174118) afin de recevoir les notes, factures et autres documents concernant notre enfant.



Chambre pour Etudiant Saint-Louis - Le Mans

Année scolaire 2026-2027

ENGAGEMENT FINANCIER TARIFS 2026-2027

- **Frais d'hébergement :**

2 900€ de septembre à juin (ci-joint le calendrier)

La chambre est retenue pour toute la période du calendrier.
Les frais d'hébergement sont dus pour toute la période du calendrier.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé de l'étudiant.

- **Frais de restauration sur temps scolaires :** Oui Non

940 € de septembre à juin

Total pour 10 mois : 2 900 € pour la partie hébergement soit 290 € /mois pendant 10 mois

MODALITES DE REGLEMENT : *Cocher votre choix ci-dessous*

Choix A : 1. Versement d'un acompte joint au dossier d'inscription
2. Versement du solde par acceptation de 9 prélèvements automatiques

Choix B : 1. Versement d'un acompte joint au dossier d'inscription
2. Versement du solde à réception des factures

ENGAGEMENT FINANCIER

Je soussigné(e)
(nom et prénom de l'étudiant)

Inscrit(e) en qualité d'étudiant hébergé(e) à l'Internat Saint-Louis Le Mans pour l'année 2025-2026.

- ai pris connaissance des tarifs et des modalités de règlement indiqués ci-dessus,
- m'engage à verser intégralement les sommes demandées et à respecter les délais prévus.

Fait à le

Signature de l'étudiant



Chambre pour Etudiant Saint-Louis - Le Mans

Année scolaire 2026-2027

Le collège Saint-Louis accueille des étudiants.

Ce service n'est pas conçu comme un accueil hôtelier. L'objectif est de permettre aux jeunes étudiants de trouver après leur journée scolaire, un cadre de travail en chambre et un rythme de vie régulier. Cela suppose, de la part de l'étudiant, la parfaite acceptation des conditions de travail qui lui sont proposées et le respect total des biens, des personnes et des règles de fonctionnement.

CONTRAT

NOM de l'étudiant : Prénom :

Je m'engage !

à respecter la chambre et le matériel mis à ma disposition

ENTRETIEN DES CHAMBRES :

- le nettoyage est fait par mes soins

RAPPEL : A l'entrée dans la chambre, un état des lieux est effectué

En cas de détérioration, la remise en état et/ou le remplacement du matériel abimé sera facturé

Un chèque de caution de 350 € est demandé à la signature de ce contrat

- à respecter les autres étudiants par une attitude correcte et responsable.
- à respecter les parties communes (cuisine, douche, wc, frigo...).
- à ne pas fumer dans la structure ou aux abords immédiats.
- à ne pas posséder et/ou consommer de substances illicites
- à ne pas autoriser l'accès à des personnes étrangères à la structure

En cas de non-respect de ce contrat, l'étudiant est exclu automatiquement sans remboursement des nuits prises dans le contrat.

Je demande et j'accepte d'être hébergé aux conditions ci-dessus pour l'Année scolaire 2025-2026

Date et signature de l'étudiant